

Formation professionnelle

Atelier Nomade 2022

**Au fil des saisons, trois ateliers de création
et 5 séances de travail à distance
pour approfondir votre pratique du conte et
faire progresser votre projet artistique**

Un atelier itinérant

Initié par les anciens stagiaires de la formation de base « l'art du conteur », l'Atelier Nomade est un espace de création artistique et d'analyse des pratiques professionnelles, pour approfondir l'art du conte. C'est le lieu idéal pour concevoir, travailler et mettre en espace un spectacle de conte en approfondissant ses connaissances pratiques et théoriques. C'est un atelier nomade, il se déplace chaque saison dans une région de France, à l'invitation d'une conteuse ou d'un conteur.

Il est conçu pour faire progresser votre potentiel de création dans un esprit de partage et d'émulation artistique.

Public concerné

L'Atelier nomade s'adresse à des conteuses et conteurs qui ont acquis les bases de l'art du conte, qui ont une expérience du public, et qui ont un projet artistique, conte ou spectacle, à travailler.

PratiqueQ

Dates : Atelier de printemps du mardi 08 au jeudi 10 mars 2022 - 30570 Saint-André-de-Majencoules

Atelier d'été du mardi 19 au jeudi 21 juillet 2022 - 81110 Dourgne

Atelier d'automne du mardi 11 au jeudi 13 octobre 2022 - lieu à venir

5 séances individuelles à distance, dates à convenir avec vous

Formateur : François Vermel

Nombre de places : 8 stagiaires

Horaires : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Durée totale : 82,00 heures

présentiel 72 h – distanciel 10 h

Tarif normal : 2 795,00 € avec prise en charge par l'afdas ou autre.

Tarif individuel : 1 595,00 € sans aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.
à votre demande le règlement peut se faire en 5 ou 10 mensualités.

Objectifs

L'Atelier du Dahu est un lieu de rencontre, de recherche et d'expérimentation pour approfondir votre pratique du conte et faire aboutir votre projet artistique :

- Consolider la structure dramaturgique
- Affiner la cohérence narrative
- Explorer les enjeux symboliques
- affermir vos intentions
- Trouver des formes congruentes
- Se confronter au regard des autres

Au programme

- Présentation de chaque projet
- Travail par 1/2 groupe : audition et retours
- Travail et recherche individuels
- Réflexion collective
- Travail individuel en visioconférence, sur rendez-vous, pour vous accompagner entre les ateliers.

Pédagogie :

Le travail s'appuie sur le projet artistique de chaque stagiaire et sur la coopération de ses pairs. On alternera des moments collectifs d'audition, suivis d'analyses et de retours des conteurs et du formateur, avec des moments de travail, de recherche et de répétition individuels. Les apports théoriques nécessaires seront apportés par le formateur. Le travail vise à faire émerger la sensibilité et la créativité des participants, en l'appuyant sur les apports théoriques, pour les guider vers leurs propres chemins artistiques. Des outils d'enregistrement audio et vidéo sont disponibles pour les auditions. Chaque stagiaire apportera les sources de son récit.

Les retours et la réflexion porteront, selon l'avancement du projet, sur certains des points suivants :

- L'environnement du récit, versions, ancrage culturel, origine, etc.
- Exploration de la symbolique.
- L'intention du conteur.
- La focalisation : rapport au public et à l'histoire.
- La mise en mots.
- La mise en espace.

Attestation de stage :

- Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Règlement intérieur :

- Le règlement intérieur est communiqué aux stagiaires avant l'entrée en formation. Chaque stagiaire accepte de s'y conformer.

Condition financières :

La cotisation à l'association Dahu téméraire, 10 €, est obligatoire.

Vous bénéficiez d'une prise en charge par l'afdas, un autre organisme ou votre employeur.

Lors de l'inscription nous vous demandons un chèque de caution de 840,00 €. Ce chèque n'est pas encaissé.

- **Si vous obtenez la prise en charge totale** de la formation, vous n'avez rien à payer. Le chèque de caution, n'est pas encaissé, il vous est rendu en fin de formation.
- **En cas de prise en charge partielle** le complément à votre charge sera calculé, en proportion, au tarif individuel, Nous vous indiquons le montant restant à votre charge, vous êtes libre d'accepter ou de renoncer à la formation. En cas de renoncement la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer. Le paiement du complément à votre charge au tarif réduit individuel se fait au début de la formation.
- **En cas de refus de prise en charge**, vous pouvez bénéficier du tarif réduit individuel ou vous pouvez annuler votre inscription à la formation sur présentation de l'avis de refus, dans ce dernier cas la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** votre chèque de caution n'est pas encaissé, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue*, votre chèque de caution est encaissé par l'association Dahu téméraire.

* La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

- **Vous payez intégralement la formation** soit 1 595,00 €.
- Lors de l'inscription nous vous **réglez les arrhes**, 475,00 €, et la cotisation à l'association, 10 €.

- **Le solde** est réglé le premier jour de la formation. À votre demande, le paiement peut être fractionné en plusieurs mensualités.
- **En cas d'annulation de la formation** avant son terme du fait de l'association Dahu téméraire, les sommes versées, arrhes comprises et déduction faites du prix des heures de formation effectivement dispensées vous seront remboursées.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** le montant des heures non effectuées, arrhes déduites, vous est remboursé.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.
- **En cas d'exclusion de la formation pour faute grave** prévue au règlement intérieur, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.

Modalités d'inscription :

Inscrivez-vous en ligne sur la plateforme Helloasso :

Vous avez droit à une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Choisissez le tarif normal avec prise en charge et réglez le montant de la cotisation.

Envoyez-nous :

- Une note d'intention concernant votre projet et un état de son avancement.
- Un CV artistique.
- Un chèque de caution de 840,00 € (le chèque n'est pas encaissé).

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

Choisissez le tarif réduit individuel et réglez le montant des arrhes.

Envoyez-nous :

- Une note d'intention concernant votre projet et un état de son avancement.
- Un CV artistique.

Une fois votre inscription enregistrée, nous vous enverrons la confirmation de votre inscription, le contrat de formation et les détails pratiques pour venir au stage.

S'il vous est impossible de vous inscrire en ligne contactez-nous : formation@dahutemeraire ou 07 81 04 15 06

Formateur :



François Vermel

Conteur professionnel depuis plus de 20 ans, François Vermel présente ses spectacles partout en France, en Suisse, en Belgique. Il anime régulièrement des stages et formations à l'art de conter. Il est également formateur pour des élèves éducateurs en Haute-Garonne et dans l'Aude, pour des bibliothécaires (BDP Tarn, BDP Gers, CNFPT...), pour des enseignants (DRAF Midi-Pyrénées...).

Contact – Tél. : 06 61 57 25 12 – Mél : f.ermel@conteurs.net – Site : conteurs.net

Hébergement et repas.

Il est possible d'être hébergé et de prendre vos repas sur place à des prix compétitifs.

Lors de votre inscription, nous vous communiquerons les contacts des lieux de stage.

Association Dahu téméraire

Créée en 2000, Dahu téméraire travaille à la promotion du conte et des conteurs. Elle propose des spectacles, des formations professionnelles et l'Agenda Régional du Conte : agenda.conteurs.org